

Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

► **B**

DÉCISION (PESC) 2022/1313 DU CONSEIL

du ► **C1** 26 juillet 2022 ◀

modifiant la décision 2014/512/PESC concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine

(JO L 198 du 27.7.2022, p. 17)

Rectifiée par:

► **C1** Rectificatif, JO L 204 du 4.8.2022, p. 16 (2022/1313)

▼B

DÉCISION (PESC) 2022/1313 DU CONSEIL

du ►C1 26 juillet 2022 ◀

modifiant la décision 2014/512/PESC concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine

Article premier

À l'article 9 de la décision 2014/512/PESC, le paragraphe 1 est remplacé par le texte suivant:

«1. La présente décision est applicable jusqu'au 31 janvier 2023.».

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.